

# Nachhaltige Entwicklung



**Nachhaltigkeitsforschung – Perspektiven  
der Sozial- und Geisteswissenschaften**

**Recherche dans le domaine du développement  
durable – perspectives des sciences sociales  
et humaines**

Schweizerische Akademie der Geistes- und Sozialwissenschaften  
Académie suisse des sciences humaines et sociales

Nachhaltigkeitsforschung –  
Perspektiven der Sozial- und  
Geisteswissenschaften

Recherche dans le domaine du  
développement durable –  
perspectives des sciences sociales  
et humaines

Redaktion und Konzeption:  
Prof. Dr. Ruth Kaufmann, Prof. Dr. Paul Burger,  
Martine Stoffel, im Auftrag der Kommission  
Nachhaltige Entwicklung

Diese Publikation entstand unter Mithilfe von:  
Cette publication a été réalisée avec l'aide de:

Nadja Birbaumer  
Gabriela Indermühle  
Delphine Quadri

© 2007 Schweizerische Akademie der Geistes- und  
Sozialwissenschaften, Hirschengraben 11  
Postfach 8160, 3001 Bern  
Tel. 031 313 14 40, Fax 031 313 14 50  
sagw@sagw.ch  
<http://www.sagw.ch>



ISBN 978-3-907835-61-6

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.5/ch/>

# Inhaltsverzeichnis

## Table des matières

<b>Einführung/Introduction</b> <i>Paul Burger, Ruth Kaufmann-Hayoz</i>	5
Nachhaltigkeitstheorie als Gesellschaftstheorie Ein philosophisches Plädoyer <i>Paul Burger</i>	13
Kein rasches Feuer, aber stetig wachsendes Interesse: Zur Resonanz des Umwelt- und Nachhaltigkeitsdiskurses in der Psychologie <i>Ruth Kaufmann-Hayoz</i>	35
La science économique après Rio <i>Beat Bürgenmeier</i>	61
Nachhaltigkeit aus umwelthistorischer Perspektive <i>Rolf Peter Sieferle</i>	79
«Sustainability» in Ökumene und Theologien <i>Wolfgang Lienemann</i>	99
Wege aus den konzeptionellen Fallen der Nachhaltigkeit – Beiträge der Geographie <i>Urs Wiesmann, Peter Messerli</i>	123
Etat des lieux de la recherche en matière de développement durable au sein de la science politique en Suisse <i>Stéphane Nahrath, Romaine Martinella</i>	143
Le cartel du pétrole et les politiques climatiques mondiales: une analyse par la théorie des jeux <i>Alain Haurie, Marc Vielle</i>	167
Le développement durable: de l'économie au droit <i>Anne Petitpierre-Sauvain</i>	207

Nachhaltige Entwicklung in der Risikogesellschaft <i>Ueli Mäder</i>	221
Ethische Probleme nachhaltiger Entwicklung <i>Gertrude Hirsch Hadorn, Georg Brun</i>	235
Nachhaltigkeit als Herausforderung für Medien und Journalismus <i>Heinz Bonfadelli</i>	255
Nachhaltigkeit in der Erziehungswissenschaft. Schlaglichter auf einen unabgeschlossenen Diskurs <i>Walter Herzog, Christine Künzli David</i>	281
Was heisst «Nachhaltigkeit» in der politischen Rede? Ein ökolinguistisch-begriffssystematischer Vergleich deutscher und schweizerischer Parteiprogramme <i>Ernest W.B. Hess-Lüttich</i>	305
Is there a culture of sustainability? What social and cultural anthropology has to offer 15 years after Rio <i>Tobias Haller</i>	329
<b>Anhang/Annexe</b>	
Zu den Autorinnen und Autoren Les auteurs	357
<b>SAGW in Kürze</b> <b>ASSH en bref</b>	369

- (WBGU). *Jahresgutachten 1996*, Springer Verlag: Berlin, Heidelberg.
- WCED, (1987), *Our common future. World Commission on Environment and Development*, Oxford University Press: Oxford, New York.
- Werlen, B. (1986), *Thesen zur handlungstheoretischen Neuorientierung sozialgeographischer Forschung*, Geographica Helvetica 2: Zürich.
- Wiesmann, U. (1995), *Nachhaltige Ressourcennutzung im regionalen Entwicklungskontext: Konzeptionelle Grundlagen zu deren Definition und Erfassung. Bericht zu Entwicklung und Umwelt*, Nr. 13, Gruppe für Entwicklung und Umwelt, Geographisches Institut, Universität Bern, Lang: Liebefeld / Bern.
- Wiesmann, U. (1998), «Sustainable Regional Development in Rural Africa: Conceptual Framework and Case Studies from Kenya», in: *Geographica Bernensia, African Studies* No. 14, Bern.
- Wiesmann, U., Biber-Klemm, S., Grossenbacher-Mansuy, W., Hirsch Hadorn, G., Hoffmann-Riem, H., Joye, D., Pohl, C. and Zemp, E., «Enhancing transdisciplinary research: a synthesis in fifteen propositions», in: Hirsch Hadorn, G. et al. (2007), *Handbook of Transdisciplinary Research*. Heidelberg: Springer.

# Etat des lieux de la recherche en matière de développement durable au sein de la science politique en Suisse

*Stéphane Nahrath*  
*Romaine Martinella*

## **Introduction**

La présente contribution a pour objectif de dresser un bref état des lieux de la recherche en science politique sur la question du développement durable au sein des organismes de recherche en Suisse. Plus concrètement, il s'agit, dans un premier temps, de reconstituer cet espace de recherche, somme toute encore très embryonnaire. Dans un deuxième temps, nous présentons de manière synthétique et analytique le contenu théorique et empirique des différentes thématiques de recherche identifiées. On identifiera également à cette occasion les principales lacunes de la recherche portant sur les enjeux politiques du développement durable. Dans la conclusion, nous esquissons un premier bilan des impacts de la diffusion de la problématique du développement durable sur les agendas de recherche en science politique, ainsi que, à l'inverse, de la contribution de la science politique à l'analyse des enjeux politiques résultant du traitement des questions de développement durable.

## **Survol du champ de recherche sur le «développement durable» en science politique en Suisse**

Le travail de reconstitution du champ de la recherche politologique sur les questions de développement durable implique quelques décisions méthodologiques que nous exposons dans la section suivante, avant de présenter un tableau de synthèse que nous commentons brièvement.

### *Méthode*

Au vu de la logique institutionnelle qui structure le découpage des chapitres du présent ouvrage, nous avons opté pour une définition relativement étroite de la discipline et de ses ressortissants. Nous nous sommes ainsi limités à l'analyse des travaux provenant des principales sous-disciplines de la science politique que sont les relations internationales, la sociologie politique, la politique comparée, l'analyse de la gouvernance et des politiques publiques, ainsi que l'histoire des idées politiques. Le travail d'identification et de sélection est basé sur les critères que sont l'ancrage institutionnel, les thématiques de recherche, les approches théoriques mobilisées, les lieux de publication (revues, collections), les domaines d'enseignement, ainsi que les champs d'expertise couverts par les chercheurs. A chaque fois, nous avons croisé les deux critères que sont l'appartenance au champ disciplinaire, d'une part, et le positionnement explicite par rapport à la problématique du développement durable, d'autre part<sup>1</sup>.

La collecte des données a été réalisée à partir de plusieurs sources différentes. Outre les recherches croisant différents mots-clés dans les moteurs de recherche d'internet ainsi que des bases de données des différents réseaux de bibliothèques universitaires du pays, nous avons fait une recherche systématique sur les sites des instituts de science politique, ainsi que de quelques instituts apparentés, dans l'ensemble des Universités et des Ecoles Polytechniques du pays. Nous avons ainsi dépouillé les curriculum vitae et les listes de publications de la plupart des enseignants et des chercheurs en science politique actifs en Suisse. A cela, nous avons encore ajouté une recherche portant sur les instituts de recherche privés comprenant des politologues dans leur équipe. Le sommaire de la revue suisse de science politique a été intégralement dépouillé, ainsi que les programmes du Congrès annuel de l'Association Suisse de Science Politique des dix dernières années. Les programmes des colloques consacrés à la question du développement durable qui se sont déroulés dans les Universités suisses depuis l'an 2000 ont également été dépouillés. Finalement, nous avons consulté la liste des projets de recherche anciens ou en cours financés par le FNS.

Le tableau qui suit présente de manière synthétique les principaux résultats de cette recherche documentaire.

Institutions	Nombre d'individus	Thématiques liées au développement durable
Académie suisse des sciences naturelles	1	Analyse des politiques environnementales; analyse comparée des régimes de gestion des ressources naturelles (eau, air, sol, paysage, forêts); économie institutionnelle des ressources; gestion durable des ressources forestières.
Université de Bâle, Séminaire de philosophie	1	Gestion durable des ressources naturelles; analyse des politiques européennes de protection de la nature; analyse des enjeux sociopolitiques de la durabilité.
Université de Berne, Institut de science politique	1	Développement urbain durable; gouvernance urbaine; analyse comparée de politiques des transports publics et des services urbains; analyse et évaluation des politiques environnementales.
Université de Zurich, Institut de science politique	3	Politique des agglomérations; démocratie et gouvernance dans les agglomérations; politique de développement régional; politique des transports publics et des services urbains; gestion durable des ressources forestières; évaluation du développement durable; gestion durable du paysage; analyse des opinions et des mobilisations politiques environnementales.
Université de Zurich, Département de géographie humaine	1	Gestion des ressources naturelles (sol, eau, biomasse) dans un contexte pastoral et de guerre civile dans la corne de l'Afrique.
Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich	3	Politiques environnementales internationales; régulations internationales des ressources naturelles et des biotechnologies; analyse des politiques environnementales; gestion durable des ressources forestières; durabilité des politiques de protection de la nature et du paysage.
Université de Genève, Département de science politique	1	Analyse des politiques environnementales; analyse comparée des régimes de gestion des ressources naturelles (eau, air, sol, paysage, forêts); gestion durable du paysage; régulation des secteurs de l'eau et de l'électricité; évaluation des politiques énergétiques; régulation des biotechnologies.

Institut universitaire d'études du développement (IUED), Genève	1	Gouvernance internationale des ressources naturelles; régulations internationales de la biodiversité.
Institut universitaire de hautes études internationales (HEI), Genève	1	Politiques environnementales internationales; gestion durable de l'eau; régulations internationales des causes et des effets du changement climatique.
Université de Lausanne, Institut d'études politiques et internationales (IEPI)	4	Politiques environnementales internationales; rapports développement – environnement; histoire de la conservation et de la transformation des cultures et des milieux de l'hémisphère Sud; mondialisation des modalités de conservation de la nature; gouvernance urbaine; développement urbain durable; analyse des conditions de mise en œuvre de démarches de développement durable au niveau local et urbain (participation et Agenda 21); expertise, gestion et négociation des risques.
Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP)	5	Analyse des politiques environnementales; évaluation des politiques énergétiques; analyse comparée des régimes de gestion des ressources naturelles (eau, air, sol, paysage, forêts, faune et biodiversité); économie institutionnelle des ressources; analyse comparée des structures de gestion des espaces protégés (parcs naturels régionaux); gouvernance urbaine; développement urbain durable; politiques foncières et d'aménagement du territoire; gestion durable du patrimoine bâti; régulation du secteur de l'eau; gestion durable des infrastructures de réseaux; régulation des surfaces de circulation urbaines; analyse des conditions de mise en œuvre de démarches de développement durable au niveau local et urbain (participation et Agenda 21, WinWin 22); gestion durable du patrimoine documentaire.
Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) Valais, Institut économie et tourisme	1	Tourisme et environnement; développement durable du paysage.
Interface	2	Evaluation des politiques énergétiques; analyse des régimes institutionnels de gestion de l'eau.
Synergo	1	Développement urbain durable; politique des agglomérations; analyse comparée de politiques des transports publics et des services urbains; analyse comparée des régimes de gestion des ressources naturelles (eau, air, sol, paysage, forêts, faune et biodiversité).
<b>Total</b>	<b>26</b>	

*Commentaires*

Ce tableau appelle une première série de commentaires concernant la morphologie du groupe de politologues travaillant sur les questions de développement durable dans les organismes de recherche en Suisse.

Ce groupe ne dépasse pas à l'heure actuelle une grosse *vingtaine* d'individus. Trois «pôles académiques» – Genève (UNIGE, HEI, IUED), Lausanne (UNIL, IDHEAP) et Zürich (UNIZH, EPFZ) – concentrent les deux tiers des compétences. Le reste se répartit entre les Universités de Berne et de Bâle, l'Académie suisse des sciences naturelles, une HES et deux bureaux de recherche privés. Notons que cette répartition est peu surprenante, dans la mesure où elle reflète l'implantation historique de la discipline dans les hautes écoles helvétiques (Gottraux, Schorderet, Voutat 2000).

Malgré cette concentration géographique des compétences, les dynamiques de collaboration au sein de cette petite communauté suivent une logique – observable à partir des collaborations en termes de recherches et de publications – fonctionnant en réseau à l'échelle nationale, plutôt que selon une logique institutionnelle au sein d'un «pôle» spécifique. Ceci s'explique par le nombre limité de chercheurs travaillant sur cette même thématique au sein de chaque institution (absence de masse critique), ainsi que par le relatif éclatement de la science politique en sous-disciplines qui communiquent peu entre elles. Notons cependant qu'un certain nombre de collaborations intra-institutionnelles impliquant des politologues existent ou sont en cours d'émergence dans la plupart des institutions académiques suisses, mais celles-ci se développent dans une logique clairement interdisciplinaire.

Il convient finalement de remarquer le caractère presque exclusivement masculin de cette petite «communauté», la sous-représentation féminine chronique typique du monde académique suisse en général, et de la science politique en particulier, se trouvant ici une nouvelle fois confirmée.

## Etat des problématiques couvertes (et non couvertes) par les différentes sous-disciplines de la science politique

Nous présentons ci-dessous, sous une forme très synthétique, les sept principales problématiques identifiées qui sont traitées par les différentes sous-disciplines de la science politique suisse.

### *Politiques environnementales internationales*

Depuis le début des années 1970, les questions environnementales ont revêtu une importance croissante dans le domaine des relations internationales suite à leur émergence sur l'agenda politique international. Le caractère *transfrontalier* (p. ex. pollutions atmosphériques ou gestion des systèmes hydrologiques internationaux), puis plus tard *mondial* (p. ex. réchauffement climatique) de ces problèmes a ainsi progressivement débouché sur la mise en place, notamment depuis la Conférence de Stockholm de 1972, d'un certain nombre de régulations internationales sectorielles, au travers de l'adoption d'accords et de programmes internationaux, ainsi que de la création d'organisations spécialisées, gouvernementales, intergouvernementales et non gouvernementales. Parmi les différents aspects de ce processus historique, trois enjeux ont plus particulièrement été pris comme objet d'études par certains spécialistes suisses de l'analyse des relations internationales.

Un premier domaine de recherche concerne la *gestion transfrontalière des cours d'eau* (Bernauer 2002). L'objectif des travaux menés dans ce domaine est de montrer l'apport incontournable des sciences sociales, et notamment de la science politique, dans l'explication des conditions de succès ou d'échec des régimes internationaux de gestion des cours d'eau. La contribution plus spécifique des politologues consiste ici à analyser les impacts des différents arrangements institutionnels internationaux sur la gestion des rivalités entre Etats et entre utilisateurs de ces systèmes de ressources. Il s'agit, à partir d'une approche comparative, d'identifier des *design principles* permettant d'améliorer les capacités de tels arrangements à garantir un usage plus durable de ces cours d'eau. Ces travaux

ont également pour objectif d'analyser les conditions politiques et institutionnelles d'émergence de tels arrangements. Plus récemment, des travaux mobilisant la même problématique ont porté sur les régulations des biotechnologies agricoles, travaux qui ont montré les risques que le flou et les insuffisances de ces régulations font peser sur le développement scientifique et économique de ces nouvelles technologies (Bernauer 2003).

Un deuxième domaine de recherche concerne la *protection de la biodiversité* et la *régulation de l'exploitation des ressources génétiques*. Ces questions soulèvent plus particulièrement la problématique des disparités entre le Sud et le Nord en la matière. Le Sud détient un capital immense de ressources génétique mais ne dispose pas des moyens nécessaires pour les exploiter. L'exploitation de ces ressources devient ainsi une source de conflits qui nécessitent de mettre en place des mécanismes de coopération beaucoup plus développés que ceux existant à l'heure actuelle.

Les travaux de Yohan Ariffin (2007) mettent ainsi en lumière les ambiguïtés et les contradictions des régulations internationales portant sur la question des rapports Nord – Sud en matière de relations entre développement et environnement. Pour ce faire, Y. Ariffin développe une perspective de recherche fondée sur l'histoire des idées afin d'analyser les principaux accords qui ont été conçus afin de réguler l'exploitation et la conservation des ressources dans les pays en voie de développement.

Les travaux de Marc Hufty (2006) traitent pour leur part ce conflit Nord-Sud en mettant l'accent sur la compétition pour le contrôle des ressources génétiques et les positions structurellement inégales entre les acteurs au sein de ce champ international de rapports de forces. Pour appréhender ce dernier il utilise le concept de «régime institutionnel de la biodiversité», qui comprend des institutions, avec tout ce qu'elles comportent comme règles, normes et pratiques, ainsi que des acteurs, notamment non-étatiques tel que les industries, les ONG, les organisations internationales ou les groupes de recherche. Au total, Marc Hufty reste sceptique quant aux capacités du régime actuel à garantir une gestion durable de ces ressources, dans la mesure où cette gestion prend pour l'instant essentiellement la forme de rapports de force entre les différents acteurs, plutôt que d'une véritable coopération internationale fondée sur le principe de l'équité.

Un troisième domaine, encore curieusement peu analysé par les politologues, concerne la question des *changements climatiques*. Ce domaine est traité essentiellement par Urs Luterbacher, d'une part, sous l'angle de la contribution des théories des relations internationales à la compréhension des enjeux de la régulation des causes du changement climatique (Luterbacher, Sprinz 2001) et, d'autre part, sous l'angle de la prise en charge des effets internationaux, nationaux et locaux de ce phénomène, notamment dans le cas des régions de montagne.

*Analyse des politiques environnementales et gestion durable des ressources naturelles*

L'analyse des politiques environnementales a assez logiquement constitué une autre porte d'entrée très importante pour aborder les questions de durabilité. Une première contribution significative a consisté dans les travaux *d'évaluation* de certains instruments des politiques environnementales, telle que l'étude d'impacts sur l'environnement (EIE) (Sager et Schenkel 2004), de même que des politiques de gestion et de protection de la nature, du paysage et de la forêt (Bisang, Zimmermann 2003; Kübler, Kissling-Naef, Zimmermann 2001). Ces études combinent généralement deux objectifs complémentaires qui consistent, d'une part, à mesurer les effets de la mise en œuvre de quelques-uns des principaux outils des politiques environnementales, ainsi qu'à formuler des propositions concernant leur amélioration, et, d'autre part, à élaborer des systèmes de critères et d'indicateurs de durabilité pertinents pour les domaines environnementaux analysés.

Une seconde contribution a consisté dans l'analyse des conditions d'amélioration de la contribution de l'action publique en général et des politiques environnementales en particulier, à la *gestion durable des ressources*. Sur la base des travaux de P. Knoepfel, initiés au début des années 1980 et portant sur l'analyse des politiques environnementales (Knoepfel 2007), un groupe de chercheurs, initialement constitué de I. Kissling-Naef, P. Knoepfel et F. Varone, mobilisant les travaux des économistes institutionnels, notamment dans la perspective de la théorie des droits de propriété, ont ainsi élaboré, à partir de la fin des années 1990, une critique radicale des limites des

politiques environnementales existantes sous l'angle de leur contribution au développement durable. Ces premiers travaux (Kissling-Naef, Varone 2000; Knoepfel, Kissling-Naef, Varone 2001, 2003) ont montré comment la contribution limitée des politiques environnementales à la durabilité résultait essentiellement de deux causes: premièrement le fait que ces politiques – essentiellement fondées sur des objectifs de limitation sectorielle des émissions polluantes – ne sont pas conçues comme des politiques de gestion des ressources naturelles et, deuxièmement, le fait qu'elles ne tiennent pas compte des droits de propriété et d'usage préexistants s'appliquant aux ressources qu'elles ont pour objectif de réguler. En particulier, ces travaux ont montré comment les politiques environnementales actuelles débouchaient souvent sur la situation paradoxale d'une *surexploitation écologiquement propre des ressources naturelles* (Knoepfel et Nahrath 2005b).

C'est afin de répondre à cette double aporie, à la fois analytique et empirique, que ces chercheurs ont développé le cadre d'analyse des *régimes institutionnels de ressources naturelles* (RIRN) (Knoepfel, Kissling-Naef, Varone 2001, 2003; Knoepfel, Nahrath, Varone 2007). Ce dernier, fondé sur le principe d'une combinaison de l'approche ressourcielle de la théorie des droits de propriété issue de l'économie institutionnelle (Ostrom 1990; Schlager, Ostrom 1992) et de l'analyse des politiques publiques (Knoepfel, Larrue, Varone 2006), a pour ambition de fournir un système conceptuel permettant d'intégrer dans un seul et même cadre d'analyse l'ensemble des régulations, de droit public (politiques publiques, jurisprudence) et de droit privé (code civil, code des obligations, etc.), pertinentes pour la gestion de l'ensemble des usages et des rivalités d'une seule et même ressource. L'hypothèse centrale des RIRN est que le *type de régime* – défini en terme d'étendue (nombre d'usages d'une ressource effectivement régulés) et de cohérence (modalités d'articulation entre les régulations par les droits de propriété et celles par les politiques publiques) – détermine le *niveau de durabilité* sociale, écologique et économique de la gestion de la ressource: ainsi, plus le régime est «intégré» (c'est-à-dire étendu et cohérent) plus une gestion durable de la ressource est probable. A l'inverse, la présence d'incohérences au sein du régime (entre les différentes politiques publiques et/ou entre les politiques publiques et le système des droits de

propriété) permet d'expliquer les phénomènes de surexploitation des ressources.

Ce cadre conceptuel a, depuis 1999, été appliqué à l'analyse comparée des modes de régulation empiriques de nombreuses ressources naturelles (eau, air, sol, forêt, paysage, faune) en Suisse, ainsi que dans différents pays européens (Nahrath 2000; Knoepfel, Kissling-Naef, Varone 2001, 2003; Kissling-Naef, Bisang 2001; Bressers, Kuks 2004; Kissling-Naef, Kuks 2004; Knoepfel, Rodewald 2005; Gerber 2006; Nahrath 2005; Aubin, Nahrath, Varone 2004).

Outre l'entrée par les ressources naturelles, une deuxième stratégie de recherche a consisté à aborder la question de la durabilité de la gestion des ressources à partir de l'analyse des impacts de différentes activités humaines sur ces mêmes ressources. L'exemple le plus abouti de cette démarche est la thèse de J. Savary (2007) consacrée à l'analyse des régulations des usages de l'air et des voies publiques dans le cadre de la mobilité urbaine. Un troisième type d'entrée a consisté à focaliser l'analyse sur l'étude du rôle des propriétaires, ainsi que des différents détenteurs de droits de disposition et d'usage sur les ressources, dans les processus de régulation de ces dernières. Les recherches en cours dans ce domaine portent sur le rôle des propriétaires fonciers et immobiliers dans les processus d'aménagement du territoire et les impacts de leurs stratégies politiques et foncières sur la durabilité des affectations et des usages du sol (Nahrath et al. 2007). Finalement, ce cadre conceptuel a plus récemment été appliqué également à des ressources artificielles (ou manufacturées), tels que le patrimoine documentaire (Olgiati 2005), les stocks de logements<sup>2</sup> (Nicol, Knoepfel 2008) ou encore les infrastructures de réseaux (Csikos, Nahrath 2006; Nahrath, Csikos 2007; Nahrath et al. 2008).

### *Développement urbain durable*

Les questions urbaines et, plus particulièrement, de «durabilisation» des métabolismes urbains ont constitué un troisième champ d'investigation privilégié des politologues, en collaboration le plus souvent avec des géographes (Da Cunha et al. 2005). Les questions de durabilité urbaine ont été abordées au travers de différentes problématiques plus spécifiques.

La première reprend la question des régimes (institutionnels) de gestion des ressources naturelles en la déclinant dans le contexte plus particulier d'une approche d'écologie urbaine en termes de *métabolismes urbains*, l'objectif étant de s'interroger sur les spécificités des régimes de régulation des ressources dans les contextes urbains (Knoepfel, Nahrath 2005a); ceci aussi bien au sein des espaces urbains proprement dit, que dans le cadre du périmètre plus large des usages urbains des espaces ruraux environnants (problématique de l'empreinte écologique).

Une deuxième problématique renvoie aux rapports entre gouvernance et durabilité urbaines. Ces travaux se sont interrogés sur les rapports complexes existant entre métropolisation, institutions d'agglomération, transformations des structures du pouvoir urbain, démocratie et durabilité (Kübler et al. 2003, 2005). Contrairement à la première problématique plus particulièrement orientée vers la question de la durabilité écologique, cette deuxième problématique pose plus spécifiquement la question de la durabilité sociale (et politique) des arrangements de types «gouvernanciers» dans les agglomérations suisses et européennes. S'interrogeant sur les structures d'opportunités ouvertes (ou non) en faveur des acteurs porteurs de revendications et/ou de projets relatifs au développement durable suite aux transformations des modes de structuration des rapports de pouvoir politiques au sein des agglomérations, ces travaux débouchent sur un constat plutôt mitigé, voire ambigu, en la matière: si le «retour des villes européennes» (Le Galès 2003) et l'émergence d'arrangements de types «gouvernanciers» sont dans certains cas porteurs d'un élargissement de la marge de manœuvre des acteurs du développement durable, ils peuvent également mener à des stratégies d'instrumentalisation de ce concept au nom de la «compétitivité des territoires».

Une troisième problématique s'est quant à elle focalisée sur les expériences de mise en œuvre d'Agendas 21 dans les villes et, plus particulièrement, sur l'analyse des processus participatifs qui les ont accompagnés. Le bilan qui ressort des études de cas menées dans différentes villes suisses est plutôt contrasté quant à la contribution de ces expériences participatives à l'amélioration du caractère démocratique des processus décisionnels au sein des agglomérations (Leresche, Audétat 2006).

*Evaluation des Agendas 21 et développement d'indicateurs du développement durable*

Les programmes Agenda 21 ont certainement constitué l'un des laboratoires privilégiés des réflexions méthodologiques concernant les indicateurs de durabilité. Ces indicateurs ont été élaborés aussi bien dans une optique de diagnostic de la situation dans le contexte de l'élaboration d'une action Agenda 21, que pour évaluer *ex post* les effets produits par ces programmes.

Christophe Clivaz et Nicolas Babey (2005) ont par exemple tenté de définir un panel d'indicateurs qui puisse servir d'aide aux stratégies de développement durable mises en place dans les communes. Ils arrivent notamment à la conclusion que la prise en compte des spécificités locales implique que chaque commune puisse sélectionner ses indicateurs en fonction des problèmes plus particuliers qu'elle rencontre.

Partant pour leur part du constat selon lequel les coûts des projets sont toujours connus, alors que les bénéfices engendrés par les politiques publiques sont toujours beaucoup plus flous, Peter Knoepfel, Marc Münster et Tourane Corbière-Nicollier (2005) ont élaboré le projet WinWin22 permettant précisément l'évaluation des bénéfices possibles d'une démarche Agenda 21. Cet outil doit ainsi permettre de mieux planifier et d'optimiser chaque projet en se posant les bonnes questions. Le modèle repose sur le principe dit des «quatre capitaux», le capital naturel, le capital manufacturé, le capital humain et le capital social. Chaque capital est doté d'un certain nombre de composants sur lesquels les actions entreprises dans le cadre des Agendas 21 agissent. Les effets sur chacun de ces composants sont ensuite étudiés à l'aide d'indicateurs. Une base de données répertoriant un large panel de ces indicateurs a été élaborée afin d'exprimer au mieux la pluralité des effets qu'a pu subir un composant.

*Transports, énergie et réforme des secteurs d'industrie de réseaux*

La gestion des flux, que ce soit sous la forme de la mobilité humaine ou des transferts de matières et d'énergie, constitue un

enjeu central de la durabilité. Cet enjeu a été abordé essentiellement de trois manières: sous l'angle de la politique des transports, de l'évaluation des programmes d'économie d'énergie, ainsi que des réformes en cours des secteurs d'industries de réseaux.

Les travaux sur les *transports* ont focalisé essentiellement sur la question des conditions politiques (Hirschi, Schenkel, Widmer 2002) et institutionnelles (Sager 2005a, 2005b) de mise en place de politiques de transports susceptibles d'améliorer la durabilité de la mobilité au sein des agglomérations. Ils ont en particulier montré que l'une des conditions centrales pour la mise en place de politiques de mobilité durable consistait dans l'amélioration substantielle de la coordination entre la politique des transports (d'agglomération) et les politiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Dans cette perspective, les travaux de F. Sager (2002) ont bien montré l'impact négatif de la fragmentation institutionnelle des agglomérations sur une telle coordination, respectivement l'amélioration des chances d'observer une telle coordination dans les agglomérations connaissant une plus forte consolidation institutionnelle. D'autres travaux du même auteur (Sager 2007) ont également mis en lumière un certain nombre d'autres conditions de succès de la mise en œuvre de politiques des transports favorables à la durabilité tels que: le pilotage de l'élaboration et de la réalisation des projets d'infrastructures au niveau fédéral par une administration hautement professionnelle, suffisamment indépendante et organisée de manière centralisée dans le cadre de territoires politiques et institutionnels consolidés, un *policy design* intégrant des nouveaux instruments managériaux (tels que les contrats de prestation), ainsi que des mesures incitatives négatives à l'égard du trafic routier.

En ce qui concerne la question *énergétique*, on notera qu'il existe très peu de travaux qui traitent explicitement de la question de la durabilité de la production et de l'approvisionnement énergétiques. En effet, les travaux portant sur l'évaluation des programmes d'économie d'énergie (Knoepfel, Baettig, Varone, Balthasar, Eggerschwiler, Mauch 2000) ne traitent qu'indirectement de cette question. Citons ici cependant à titre d'exception les travaux de la «période belge» de F. Varone (Lovinfosse, Varone 2004) sur la mise en place, dans certains pays européens, de marchés de «certificats verts» échan-

geables dans le cadre de politiques de promotion des énergies renouvelables.

Il en va sensiblement de même pour la question, pourtant cruciale, des effets des processus de *réformes* (libéralisation, privatisation) *des secteurs d'industries de réseaux* sur la durabilité des infrastructures et de la fourniture des biens et des services publics. Ainsi, la question de la durabilité des processus de réforme de ces secteurs est jusqu'ici également restée implicite, les travaux, par ailleurs fort importants, des politologues ayant essentiellement porté sur les enjeux politiques et managériaux (redéfinition du pouvoir et des responsabilités au sein du secteur et des entreprises) de ces réformes (Varone, Genoud 2001; Genoud, Varone 2002).

Notons cependant l'existence d'une réflexion émergente qui tente, à partir d'une application analogique de la problématique des régimes institutionnels de ressources naturelles aux ressources artificielles (manufacturées) que sont les infrastructures de réseaux, de poser explicitement la question des rapports entre réformes des secteurs d'industries de réseaux et durabilité (Csikos, Nahrath 2006; Nahrath, Csikos 2007; Nahrath et al. 2008).

### *Tourisme*

Christophe Clivaz est l'un des rares politologues à avoir étudié la question de la durabilité du développement touristique et des impacts de ce dernier sur l'environnement (Clivaz 2001). La question centrale consiste ici à savoir comment trouver un entre-deux acceptable entre développement touristique des espaces montagnards (durabilité sociale et économique) et préservation de ces derniers (durabilité environnementale), le dilemme étant par ailleurs compliqué par le fait que la sur-exploitation des espaces alpins par le tourisme a précisément pour conséquence de saper les bases environnementales indispensables à l'existence de ce dernier. A partir du cas de Crans-Montana, C. Clivaz montre ainsi que les enjeux en termes de durabilité du développement des stations touristiques sont très proches de ceux des espaces urbains. Ainsi, si la fragmentation institutionnelle de Crans-Montana pose le problème de la planification cohérente de son aménagement, tout comme dans les

espaces urbains, une réflexion sur la durabilité du développement touristique est en cours d'émergence au travers de la mise en place de démarches Agenda 21 ou encore d'autres types de projets soutenus par le canton et la Confédération.

### *Biopolitique, expertise et gestion des risques*

Les questions relatives à la régulation politique des nouvelles technologies, notamment les biotechnologies (OGM, procréation médicalement assistée, cellules souches, etc.), bien que constituant des enjeux centraux des débats contemporains sur la durabilité, ont été jusqu'ici encore peu explorées par les politologues suisses. Outre les travaux de T. Bernauer déjà mentionnés ci-dessus, F. Varone et C. Rothmayr ont commencé à baliser ce nouveau champ de recherche à partir de l'analyse des politiques publiques (Rothmayr, Varone 2002). Plusieurs pistes de recherche sont signalées qu'il conviendrait selon eux de suivre afin d'améliorer les connaissances sur les enjeux de régulation de ces secteurs en émergence rapide. Il s'agit notamment (1) de l'analyse de la structure des rapports de force entre acteurs publics et privés dans les processus de construction sociale des problèmes, ainsi que d'élaboration et de mise en œuvre des politiques de régulation technologiques, (2) de la comparaison des performances des designs et des instruments de politiques de régulation des biotechnologies, ou encore (3) du rôle du fédéralisme (Rothmayr, Varone, Montpetit 2003) ainsi que d'autres éléments contextuels (compétition économique entre firmes des industries médicales et pharmaceutiques, état des débats éthiques, etc.) dans la régulation des usages des ressources génétiques.

En filigrane de ces premières réflexions, plusieurs enjeux de durabilité semblent émerger dont les deux principaux sont certainement, d'une part, la question des régulations substantielles permettant de garantir une gestion durable et un usage équitable des ressources génétiques (quelles politiques publiques et quels régimes de droits de propriété sur le patrimoine génétique?) et, d'autre part, la question des règles décisionnelles à mettre en place afin de garantir un respect minimal des principes démocratiques dans des processus de choix politiques caractérisés par un haut degré d'innovation et de comple-

xité scientifique et technologique, une forte incertitude sur les risques et donc un recours fréquent à l'expertise, ainsi que, dans certains cas, la présence d'enjeux éthiques fondamentaux concernant la vie humaine (Audétat, November, Kaufmann 2005).

### *Commentaires*

Un certain nombre de remarques peuvent être tirées de ce très bref survol:

1. La recherche politologique en matière de développement durable s'est essentiellement développée dans deux sous-disciplines de la science politique que sont *l'analyse des politiques publiques à incidences spatiales* (environnement, développement régional, politiques urbaines, aménagement du territoire, transports) et les *relations internationales* (politiques environnementales internationales et gestion internationale des ressources naturelles et biologiques).
2. Il est ainsi frappant de noter la quasi absence de travaux provenant de la sous-discipline de la sociologie politique, à l'exception des travaux de H. Kriesi et de M. Giugni (Kriesi et al. 1995) sur les transformations des opinions et des modalités de mobilisation politiques environnementales datant du milieu des années 1990; absence dont il serait intéressant de voir dans quelle mesure elle résulte d'une posture beaucoup plus critique de cette sous-discipline par rapport au concept même de développement durable. Frappant également, l'absence de travaux émanant des sous-disciplines de la politique comparée, ainsi que de l'histoire des idées politiques.
3. L'une des conséquences de cette situation est que les questions de durabilité sont essentiellement abordées sous l'angle *environnemental*, les deux autres angles (économiques et sociaux) du triangle de la durabilité étant très clairement sous analysés. Il est ainsi frappant de constater que les analystes des politiques sociales ne se sont (pour l'instant en tous les cas) pas emparés de ce concept, alors même que les questions dont ils traitent renvoient au fond souvent directement à cet enjeu.

4. En conséquence, on ne trouve qu'une très faible proportion de travaux de recherche combinant explicitement les trois dimensions de la durabilité. Ainsi, la manière d'aborder les problématiques du développement durable reste en science politique très éclatée et sectorialisée, la capacité intégratrice du concept demeurant paradoxalement encore souvent étrangère à la plupart des recherches. Ceci peut paraître d'autant plus étonnant que, de l'empirie, commencent à émerger des exemples de reconfigurations de l'action publique caractérisées par des redéfinitions profondes des logiques sectorielles, ainsi que des découpages et des échelles territoriales de production et de mise en œuvre des politiques publiques à incidences spatiales et environnementales (Nahrath, Varone 2006, 2007).

## Conclusion

On le voit, la place de la problématique du développement durable reste encore relativement marginale au sein de la communauté des politologues helvétiques, même si elle monte indiscutablement en puissance. Si sa diffusion n'a pour l'instant pas débouché sur un renforcement des collaborations intra-disciplinaires (entre les sous-disciplines de la science politique), elle a par contre clairement contribué, d'une part, à une transformation plus ou moins importante des problématiques d'au moins deux sous-disciplines que sont les relations internationales et l'analyse des politiques publiques à incidences spatiales et, d'autre part, au développement de collaborations interdisciplinaires, en premier lieu avec les géographes, les urbanistes, voire dans certains cas avec des spécialistes des sciences naturelles (écologues et biologistes).

En retour, les apports de la science politique au débat sur la durabilité sont au moins de quatre ordres:

1. Une meilleure connaissance des processus – se déroulant à tous les niveaux institutionnels du local à l'international – de construction sociale et politique des problématiques de la durabilité, des processus décisionnels, ainsi que de mise en œuvre des poli-

- tiques publiques en lien avec la prise en charge des problèmes de durabilité.
2. Des apports conceptuels concernant l'analyse des configurations d'acteurs publics et privés intervenant dans les différents enjeux et débats internationaux et nationaux liés aux questions de développement durable.
  3. Une connaissance comparative concernant le rôle des institutions et des caractéristiques des différents régimes politiques dans la formation et la prise en charge des problèmes de durabilité.
  4. Une réflexion sur les enjeux démocratiques et éthiques liés à la gestion politique des enjeux de durabilité, notamment en ce qui concerne les enjeux relatifs aux nouvelles (bio)technologies.
  5. Et finalement, une réflexion conceptuelle sur les conditions d'amélioration de la contribution de l'action publique en général et des politiques environnementales en particulier, à la gestion durable des ressources.

## Bibliographie

- Ariffin, Y. (2007), «Developmental and Environmental Policies: Past Trends, Present Issues, Future Prospects», in: *Regulating Globalization. Critical Approaches to Global Governance*, New York: United Nations University Press (à paraître), 2007.
- Aubin, D., Nahrath, S. et Varone, F. (2004), «Paysage et propriété: patrimonialisation, communautarisation ou pluri-domanialisation», in: *Cahier de l'IDHEAP*, Chavannes-près-Renens, 219.
- Audétat, M., November V. et Kaufmann, A. (2005), «Négocier les risques: acteurs, expertises et territoires», in: *Enjeux du développement urbain durable, transformations urbaines, gestion des ressources et gouvernance*, PPUR, pp. 425-444.
- Bernauer, T. (1995), «The Effect of International Environmental Institutions: How We Might Learn More», in: *International Organization*, Vol. 49, No. 2 (Spring, 1995), pp. 351-377.

- Bernauer, T. (2002), «Explaining Success and Failure in International River Management», in: *Aquatic Sciences*, 64/1, pp. 1-19.
- Bernauer, T. (2003), *Genes, Trade and Regulation: The Seeds of Conflict in Food Biotechnology*, Princeton: Princeton University Press.
- Bisang, K. et Zimmermann, W. (2003), «Minimum requirements for sustainable use of forests in national forest programmes. Elements and principles developed for a study of Swiss forest policy», in: *Sustainable Development*, 11, pp. 36-46.
- Bressers H. et Kuks, S. (2004), *Integrated Governance and Water Basin Management. Conditions for Regime Change and Sustainability*, Dordrecht: Kluwer Academic Publishers.
- Clivaz, C. (2001), *Influence des réseaux d'action publique sur le changement politique. Le cas de l'écologisation du tourisme alpin en Suisse et dans le canton du Valais*, Bâle: Helbing & Lichtenhahn.
- Clivaz, C. et Babey, N. (2005), «Les indicateurs du développement durable comme instrument de pilotage des communes suisses», in: *Revue économique et sociale*, 61(4), pp. 195-202.
- Csikos, P. et Nahrath, S. (2006), «Libéralisation des grands services urbains et durabilité», in: *Vues sur la ville*, n° 15, Lausanne: Observatoire universitaire de la ville et du développement durable, pp. 3-6.
- Da Cunha, A., Knoepfel, P., Leresche, J.-P. et Nahrath, S. (2005), *Les enjeux du développement urbain durable. Transformations urbaines, gestion des ressources et gouvernance*, Lausanne: PPUR.
- Genoud, C. et Varone, F. (2002). «Does Privatization Matter? Empirical Analysis of a Network Industry in a Deregulated Environment: the Case of Electricity», in: *Public Management Review*, 4 (2), pp. 231-256.
- Gerber, J.-D. (2006), *Structures de gestion des rivalités d'usage du paysage: une analyse comparée de trois cas alpins*, Zurich: Rüegger Verlag.
- Gottraux, P., Schorderet, P.-A. et Voutat, B. (2000), *La science politique suisse à l'épreuve de son histoire: genèse, émergence et institutionnalisation d'une discipline scientifique*, Lausanne: Réalités sociales, Fribourg: Albert le Grand.

- Hirschi, C., Schenkel, W. et Widmer, T. (2002), «Designing sustainable transportation policy for acceptance: a comparison of Germany, the Netherlands and Switzerland», in: *German Policy Studies/Politikfeldanalyse*, Vol. 2, Nr. 4.
- Hufty, M. (2006), «La biodiversité dans les relations Nord/Sud: coopération ou conflit?», in: *La revue internationale et stratégique*, N° 60, pp. 149-158.
- Hufty, M. et Aubertin, C. (2007), «La gouvernance environnementale globale», in: Hufty, M., Dormeier-Freire, A. et Plagnat, P. (dirs.), *Jeux de gouvernance: Regards et réflexions sur un concept*, Paris: Karthala.
- Kissling-Naef, I., et Bisang, K. (2001), «Rethinking recent changes of forest regimes in Europe through property-rights theory and policy analysis», in: *Forest Policy and Economics*, n° 3, pp. 99-111.
- Kissling-Naef, I. et Kuks, S. (2004), *The Evolution of National Water Regimes in Europe. Transitions in Water Rights and Water Policies*, Dordrecht: Kluwer Academic Publishers.
- Kissling-Naef, I. et Varone, F. (2000), *Institutionen für eine nachhaltige Ressourcennutzung. Innovative Steuerungsansätze*, Chur/Zürich: Rüegger.
- Knoepfel, P. (2007), *Environmental Policy Analyses. Learning from the Past for the Future – 25 Years of Research*, Berlin: Springer-Verlag.
- Knoepfel, P., Baettig, Chr., Varone, F., Balthasar, A., Eggerschwiler, Chr. et Mauch, C. (2000), *Evaluation des Programmes Energie 2000 für Gemeinden*, Berne: Office fédéral de l'énergie.
- Knoepfel, P., Kissling-Naef, I. et Varone, F. (2001), *Régimes institutionnels de ressources naturelles: analyse comparée du sol, de l'eau et de la forêt / Institutionelle Regime für natürliche Ressourcen: Boden, Wasser und Wald im Vergleich*, Genève/Bâle/Munich: Helbing & Lichtenhahn.
- Knoepfel, P., Kissling-Naef, I. et Varone, F. (2003), *Institutionelle Regime natürlicher Ressourcen in Aktion / Régimes institutionnels de ressources naturelles en action*, Genève/Bâle/Munich: Helbing & Lichtenhahn.
- Knoepfel, P., Munster, M. et Corbière-Nicollier, T. (2005), *WinWin22 Guide pour l'utilisateur. Outil d'analyse coûts-bénéfices de projets sur la base de quatre capitaux / WinWin22 Benutzerhandbuch. Instrument zur Kosten-*

- Nutzen-Analyse eines Projekts auf der Grundlage von vier Kapitalien*, Bienne: SANU.
- Knoepfel, P., Larrue, C. et Varone, F. (2006), *Analyse et pilotage des politiques publiques*, Zurich/Coire: Rüegger Verlag.
- Knoepfel, P. et Nahrath, S. (2005a), «Pour une gestion durable des ressources urbaines: des politiques de protection de l'environnement vers les régimes institutionnels de ressources naturelles (RIRN)», in: Da Cunha et al., pp. 199-255.
- Knoepfel, P. et Nahrath, S. (2005b), «The Sustainable Management of Natural Resources. From Traditional Environmental Protection Policies towards Institutional Natural Resource Regime (INRR)», in: *Cahier de l'IDHEAP*, Chavannes-près-Renens, n° 226/2005.
- Knoepfel, P. et Rodewald, R. (2005), *Institutionelle Regime für nachhaltige Landschaftsentwicklung / Régimes institutionnels pour le développement durable du paysage*, Zurich/Coire: Rüegger Verlag.
- Knoepfel, P., Nahrath, S. et Varone, F. (2007), «Institutional Regimes for Natural Resources: An Innovative Theoretical Framework for Sustainability», in: Knoepfel Peter, *Environmental Policy Analyses. Learning from the past for the future*, Berlin: Springer, pp. 455-506.
- Kriesi, H., Koopmans, R., Cuyvendak, J.W. et Giugni, M. (1995), *New Social Movements in Western Europe. A Comparative Analysis*. Minneapolis: University of Minnesota Press.
- Kubler, D., Kissling-Naef, I. et Zimmermann, W. (2001), *Wie nachhaltig ist die Schweizer Forstpolitik? Ein Beitrag zur Kriterien- und Indikatorendiskussion*, Basel: Helbing & Lichtenhahn.
- Kubler, D. et Leresche, J.-P. (2003), «Les enjeux d'agglomération en Suisse: développement durable, gouvernance et démocratie», in: Rüegg, J., Da Cunha, A., *Développement durable et aménagement du territoire*, Lausanne: PPUR, pp. 127-140.
- Kubler, D., Schenkel, W. et Leresche, J.-P. (2005), «Métropolisations, relations intergouvernementales et la nouvelle politique fédérale des agglomérations en Suisse», in: Da Cunha et al., pp. 359-381.

- Le Gales, P. (2003), *Le retour des villes européennes. Sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance*, Paris: Presses de sciences po.
- Leresche, J.-P. et Audetat, M. (2006), «Les multiples visages de la participation dans le développement urbain durable», in: *Urbia. Les cahiers du développement urbain durable*, n° 3, pp. 1-7.
- Lovinfosse de I., Varone, F. (2004), *Renewable Electricity Policies in Europe: Tradable Green Certificates in Competitive Markets*, Louvain-la-Neuve: Presses Universitaires de Louvain.
- Luterbacher, U. et Sprinz, D. (2001), *International Relations and Global Climate Change*, Cambridge, MA: MIT Press.
- Nahrath, S. (2000), «Governing Wildlife Resources? L'organisation de la chasse en Suisse comme exemple de régimes institutionnels de gestion d'une ressource naturelle», in: *Revue Suisse de Science Politique*, n° 1, vol. 6, pp. 123-158.
- Nahrath, S. (2005), «Le rôle de la propriété foncière dans la genèse et la mise en œuvre de la politique d'aménagement du territoire: quels enseignements pour la durabilité des aménagements urbains?», in: Da Cunha et al., pp. 299-328.
- Nahrath, S. et Varone, F. (2006), «Politiques publiques, secteurs et territoires: quelles recompositions de (l'analyse de) l'action publique?», in: Chappellet J.-L. (éd.), *Contributions à l'action publique – Beiträge zum öffentlichen Handeln*, Lausanne/Berne: PPUR/Haupt, pp. 229-253.
- Nahrath, S., Varone, F. (2007) «Les espaces fonctionnels comme changements d'échelles de l'action publique», in: Faure, A., Leresche, J.-P., Muller, P. et Nahrath, S. (dirs.), *Action publique et changements d'échelles: les nouvelles focales du politique*, Paris: L'Harmattan, pp. 235-249.
- Nahrath, S., Fauconnet, M., Gerber, J.-D. et Knoepfel, P. (2007), «Le rôle des grands propriétaires fonciers collectifs dans les processus d'aménagement du territoire en Suisse: caractéristiques, stratégies et hypothèses d'impact sur la durabilité des usages du territoire», in: CEAT, *Campagne-ville: le pas de deux*, actes du Séminaire de 3<sup>e</sup> cycle de la Communauté d'Etudes pour l'Aménagement du Territoire (CEAT), Institut agricole de l'Etat de Fribourg, 2 novembre 2006, à paraître.

- Nahrath, S., Csikos, P. (2007), «Les impacts des processus de libéralisation et de privatisation sur la durabilité des grands services urbains: propositions pour un nouvel agenda de recherche», in: *Urbia. Les cahiers du développement urbain durable*, n°5, à paraître.
- Nahrath, S., Buchli, F., Csikos, P. et Rieder, M. (2008), «Les impacts de la régionalisation et de la libéralisation sur la durabilité du secteur ferroviaire», in: *Flux – Cahiers scientifiques internationaux Réseaux et territoires*, à paraître printemps 2008.
- Nicol, L., Knoepfel, P. (2008), «Institutional regimes for sustainable collective housing stocks», in: *Revue Suisse de Science Politique*, 14 (1), à paraître.
- Olgiate, M. (2005), *Politique de la mémoire nationale: la sélection du patrimoine documentaire en Suisse*, Cahier de l'IDHEAP, Chavannes-près-Renens: 224/2005.
- Ostrom, E. (1990), *Governing the Commons. The Evolution of Institutions for Collective Action*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Rothmayr, C. et Varone, F. (2002), «Biopolitics and policy design: seven propositions for future research», in: *Revue suisse de science politique*, 8 (3/4), pp. 134-142.
- Rothmayr, C., Varone, F. et Montpetit, E. (2003), «Does federalism matter for biopolicies? Switzerland in comparative perspective», in: *Revue suisse de science politique*, 9 (1), pp. 109-136.
- Sager, F. (2002), *Vom Verwalten des urbanen Raums – Institutionelle Bedingungen von Politikkoordination am Beispiel der Raum- und Verkehrsplanung in städtischen Gebieten*, Bern: P. Haupt.
- Sager, F. (2005a), «Institutions métropolitaines et développement urbain durable en Suisse: leçons tirées de la coordination des politiques à incidence spatiale», in: Da Cunha et al., pp. 383-403.
- Sager, F. (2005b), «Metropolitan Institutions and Policy Coordination. The Integration of Land Use and Transport Policies in Swiss Urban Areas», in: *Governance. An International Journal of Policy, Administration and Institutions*, 18(2), pp. 227-256.

- Sager, F. (2007), «Making transport policy work: Polity, policy and politics and systematic review», in: *Policy & Politics*, 35(2), pp. 267-286.
- Sager, F. et Schenkel, W. (2004), *Evaluation der Umweltverträglichkeitsprüfung*, Bern, Bundesamt für Umwelt, Wald und Landschaft (Umwelt-Materialien 175).
- Savary, J. (2007), *Mise en œuvre des politiques de la mobilité urbaine: analyse comparée de processus de régulation des usages des voies publiques et de l'air dans quatre villes suisses*, Thèse de doctorat: IDHEAP, Université de Lausanne.
- Schlager, E. et Ostrom, E. (1992), «Property-rights regimes and natural resources: a conceptual analysis», in: *Land Economics*, n° 3, vol. 68, pp. 249-262.
- Varone, F. et Genoud, C. (2001). «Libéralisation des services de réseau et redistribution des responsabilités politique et managériale: le cas de l'électricité», in: *Politiques et Management Public*, 19(3), pp. 191-212.

## Notes

- 1 Nous avons ainsi volontairement ignoré les travaux des chercheurs non politologues traitant d'objets «politiques». De même, parmi la communauté des politologues, seuls les chercheurs *revendiquant ou se positionnant explicitement par rapport au concept de «développement durable» ou de «durabilité»* ont été retenus. En conséquence, les chercheurs travaillant sur des objets ou des thématiques susceptibles d'être envisagés sous l'angle du développement durable, mais qui ne se positionnent pas explicitement par rapport à cet enjeu, comme c'est le cas par exemple pour certains travaux d'analyse de politiques sociales portant notamment sur les retraites, *n'ont pas été retenus*.
- 2 Projet «Institutional Regimes for Sustainable Collective Housing Stocks» dans le cadre du PNR 54.